

Ligue de Natation de la Réunion

ETR- cellule natation course

Réunion du 27 août 2018

Compte-rendu

La réunion débute à 10h00.

Présents :

Membre de la cellule : Frédo DELMOTTE, Jimmy TURECK, Bertrand LABROUSSE, Clément BEGUE, Emeric KOUHAILI, Lionel BION, Benoît DEBAST, David BARTHEL.

Coordonnateur : Franck SCHOTT (CTR)

Excusés : Chrystel TSCHUMI, Coralie CHAPLY, Antoine LE GOFF, Renan BOHELAY, Olivier GONZALEZ, Grégory LEFEBVRE, Jovani MARSAN, Grégoire BIRIEN, Xavier MARCEL, Julien CODEVELLE, Julien MOSSADAQ.

Ordre du jour :

- Calendrier sportif 2018-2019,
- JIOI,
- Divers : Pass'compétition NC

1) Calendrier sportif 2018-2019 :

Rappel des principes de planification et d'organisation régionales (Cf. Docs transmis avant la réunion et compte rendu ETR de juin).

Amendements aux propositions :

- Inclure les épreuves de ½ fond (800, 1500 NL et 400 4N) dans les challenges de zone sur au moins une manifestation sur deux. Renforcer la grille sur ces épreuves afin de garantir un niveau suffisant pour ne pas compromettre l'organisation de la compétition,
- Donner la possibilité aux nageurs de niveau national de s'inscrire sur 4 épreuves par réunion de challenge et conserver pour les autres la limitation à 2 épreuves. L'engagement en ligne sera maintenu à 2 épreuves et le rajout des épreuves supplémentaires pour les nageurs de niveau national devra être fait en manuel à transmettre à l'organisateur sous réserve de validation de la Ligue,

- Lors des réunions de zone pour l'organisation des challenges les présidents de clubs concernés seront invités à participer aux travaux. Ces réunions permettront de répartir entre les différents clubs les tâches d'organisation, ainsi que la politique de secteur pour l'animation des compétitions (recherche de confrontation, programme ...).
- Maintenir le MOI et l'organiser sur 2,5 jours (21, 22 et 23 décembre). Compétition sous forme de Séries/Finales. En conséquence, le MQ1 sera remplacé par le championnat de La Réunion été.
- Les grilles de temps proposées seront amendées le cas échéant après relecture des entraîneurs, toutefois elles devront finalisées avant la première compétition de la saison. Par ailleurs, il n'y aura pas de filtre de temps appliqué aux compétitions, cependant les pénalités de dépassement de temps seront généralisées à l'ensemble des compétitions à l'exception des différents interclubs.

2) JIOI :

La participation de La Réunion aux JIOI 2019 à Maurice semble être confirmée. Il est souhaité que des regroupements soient organisés tout au long de l'année sous forme de sorties.

Dans ce sens une liste des nageurs potentiellement sélectionnables sera établie, suivant les résultats de la saison 2017-2018, d'ici fin septembre.

3) Divers :

-Pass'compétition : Il est rappelé que les évaluations se feront pendant un entraînement dans les clubs par le CTR. Les clubs pourront se regrouper et le CTR devra être averti bien en amont.

Fin de la réunion à 11h15